



DE **C O N C A R N E A U**
À **P O N T - A V E N**
OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE PONT-AVEN 2 rue Louis Lomenech- 29930 Pont-Aven

Le RPA c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un outil de communication permettant aux visiteurs de prendre connaissance rapidement et facilement des prestations offertes par l'établissement et de leur niveau d'accessibilité.

Ce document est disponible en version papier à l'accueil du bureau d'information touristique ainsi que sur le site internet de la destination.

SOMMAIRE

Accès et stationnement.....	p.2
L'accueil.....	p.2
Les équipements.....	p.3
Le personnel.....	p.4
Annexes.....	p.5-8
- fiche de synthèse de l'établissement	
- formations du personnel	
- attestation d'accessibilité	

ACCÈS ET STATIONNEMENT

Le bureau d'information touristique de Pont-Aven est situé au centre ville : 2 rue Louis Lomenech.

Il s'agit d'un espace multiservices appelé « Le Pavillon » regroupant l'Office de Tourisme, la médiathèque et 1 salle municipale pour les associations locales et expositions ponctuelles.

2 places PMR sont situées rue Louis Lomenech, à 50 mètres de l'Office de Tourisme, et 4 autres places sont situées place Julia, devant le Musée de Pont-Aven.



Depuis ces emplacements et les autres parkings de Pont-Aven, la pente menant à l'Office de Tourisme est raide avec notamment une portion à 16% depuis la place Julia. Le dénivelé nécessite une tierce personne pour assister les personnes en fauteuil roulant. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est de ce fait plus compliquée.

Le bureau est ouvert toute l'année.

Le bâtiment est neuf, la porte d'entrée est automatique, une maintenance est assurée annuellement.

L'ACCUEIL

Le hall d'accueil situé au rez-de-chaussée du bâtiment « Le Pavillon » est aménagé de façon à permettre la circulation avec un fauteuil roulant.

La signalétique est claire, un néon informe depuis l'entrée la direction à prendre pour se rendre à l'accueil de l'Office de Tourisme.

La documentation est classée par thématique et associée à un pictogramme, ce qui permet de se repérer dans l'espace et d'accéder facilement à l'information souhaitée.

Les chiens guides et d'assistance sont les bienvenus.

Des toilettes accessibles et gratuites sont situées au rez-de-chaussée du bâtiment. La médiathèque se situe à l'étage, elle est accessible par un ascenseur.

LES ÉQUIPEMENTS POUR FACILITER L'ACCESSIBILITÉ

L'établissement est équipé d'une boucle magnétique :

Boucle magnétique, modèle Geemarc Loophear102v2



Un guide d'accueil présentant Pont-Aven et ses incontournables est disponible en Braille et en grands caractères.

La Charte du Voyageur pour des vacances éco-responsables est disponible en Braille et en grands caractères.

Un livret d'accueil en FALC permet de présenter la destination à tous.
Le comptoir est aménagé pour l'accueil d'une personne en fauteuil roulant et la prise de notes.

Des sièges installés le long de l'escalier permettent de s'asseoir, de consulter la documentation et d'utiliser le service de wifi.

L'OFFRE ACCESSIBLE DU TERRITOIRE

L'Office de Tourisme a mené un travail de diagnostic du territoire en matière d'accessibilité afin de présenter aux visiteurs un livret accessible pour préparer son séjour. Ce livret est disponible sur demande à l'accueil de l'office de tourisme et en téléchargement sur le site internet de la destination.

Les visites guidées proposées par l'Office de Tourisme disposent d'un support FALC.

L'INFORMATION NUMERIQUE

Une table tactile permet d'accéder en autonomie à l'information touristique. Elle répond aux normes d'accessibilité.

LE PERSONNEL

Le personnel de l'office de tourisme est formé à l'accueil des personnes en situation de handicap. Les référentes des bureaux ont suivi la formation proposée par OTB « Accueillir, informer et orienter les personnes en situation de handicap ».

Une salariée a suivi la formation proposée par le cabinet Accessitour pour devenir conseiller et évaluateur Tourisme et Handicap. Elle œuvre à sensibiliser les acteurs touristiques locaux à l'accessibilité.

Les nouveaux entrants sont sensibilisés à l'accueil des personnes en situation de handicap lors de leur intégration via le livret d'accueil et la présentation des équipements mis à leur disposition. Les recommandations du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour bien accueillir les personnes handicapées sont reprises dans le livret d'accueil.

LIVRET FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE



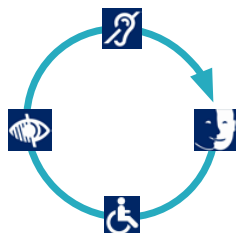
LIVRET ACCESSIBLE



Les attestations de formation du personnel sont disponibles en annexe de ce document.



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue A l'Office de Tourisme de Concarneau à Pont-Aven
Bureau d'information touristique de Pont-Aven - 2 rue Louis Lomenech

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☒ oui

☒ non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☒ oui

☐ non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé. ☒
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé. ☒
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé. ☒



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé ☒ oui ☐ non

→ Le personnel connaît le matériel ☒ oui ☐ non



Contact : Pauline Lemarié - p.lemarie@ccpa.bzh - 02 98 97 13 97



Consultation du registre public d'accessibilité :



☒ à l'accueil



☒ sur le site internet

N° SIRET : 879 771 996 00011

Adresse : 2 rue Louis Lomenech - 29930 Pont-Aven

ATTESTATION DE FORMATION

Dominique RABET, formatrice, certifie que :

Annaïg TROUBOUL

De l'office de tourisme ou syndicat d'initiative de :

PONT-AVEN

a participé à la formation organisée la FROTSI Bretagne (partenaire : Agefos Pme) et
animée par D.R.CONSULTANT / Nantes - organisme de formation N° 52 44028449 44

L'accueil des personnes en situation de handicaps en OT et SI
*Selon un programme conforme aux exigences de la FNOTSI et de l'ATH pour
l'obtention du label Tourisme et Handicap.*

Les 31 mai et 1^{er} juin 2007 de 9H.30 à 18H.00 à BÉNODET

Fait à Bénodet, le 1^{er} juin 2007

Le stagiaire



L'organisme de formation



D.R. CONSULTANT

5, Bd Georges Mandel
44200 NANTES

Tél./Fax : 02 51 82 20 43

Mall. dominique.rabet@wanadoo.fr

Siret : 411 884 174 00029

ACCESSITOUR

5 lieu dit Beg Chatel
29340 RIEC SUR BELON
Email: formations@accessitour.com
Tel: 0752088995



Attestation individuelle de formation

Je, soussigné : **Sophie PAPIN**, représentant de l'organisme de formation **ACCESSITOUR**,

atteste que : **CORNIC Audrey**

a suivi la formation :

Rendre ses visites plus inclusives

Lieu de la formation : **Quimper Cornouaille Développement 24 Route de Cuzon, 29000 Quimper**

Dates de formation : **26 septembre 2025.**

Durée de la formation : **1 jour**

Heures de formations réalisées : **07 :00**

Type d'action de formation : **Action de formation**

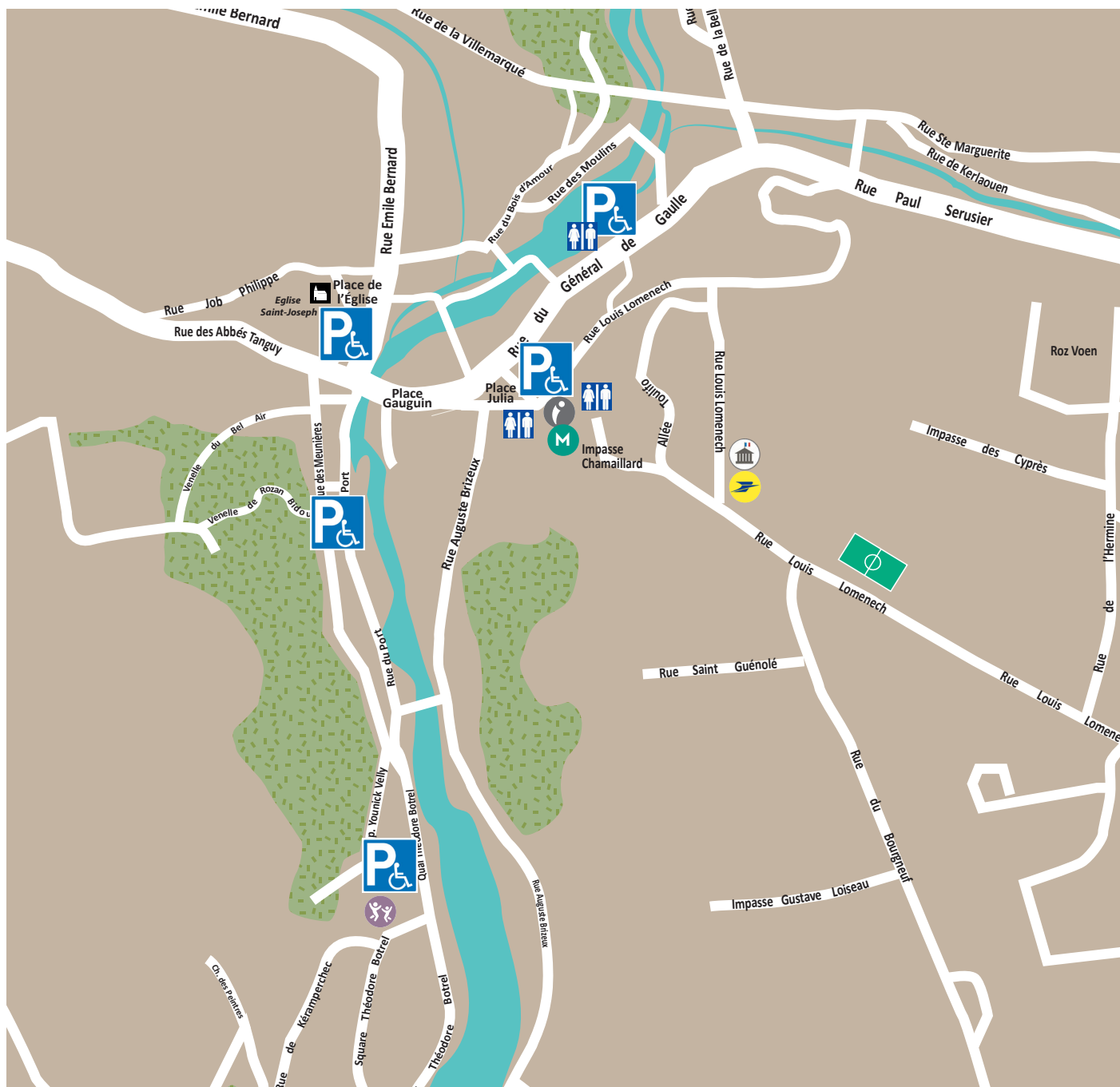
Formatrice : **Sophie Papin.**

Durée de la formation

Jours	Horaires matin	Horaires après-midi
26 septembre 2025	9h-12h30	13h30-17h
Durée	3h30	3h30

Fait à Riec sur Belon.

 **Accessitour** **Sophie PAPIN**
contact@accessitour.com
5 Beg Chatel
29 340 Riec sur Belon
www.accessitour.com
07 59 06 14 53



LÉGENDE

-  Bureau d'Information Touristique
-  La Poste
-  Hôtel de Ville
-  Médiathèque
-  Terrain de jeux
-  Toilettes
-  Parkings